

Résumé
NiZA Programme
Paix, Principes et Participation
Responsabilité sociale des corporations et exploitations de
ressources naturelles en Afrique australe



Netherlands institute for Southern Africa

Auteurs: Gerno Kwaks, Kirsten Hund, Bas Zwiers, Jolien Schure
Date: Octobre 2004
Interprète: Alban Alithé

Programme d'Habilitation Economique
Institut hollandais pour l'Afrique australe
PO Box 10707
1001 ES Amsterdam
The Netherlands
Phone: +31-(0)20-520 62 10
Fax: + 31-(0)20-520 62 49
economie@niza.nl
www.niza.nl

DECLARATION COMMUNE

Du 15 au 18 août 2004, l'Institut néerlandais pour l'Afrique australe (NiZA) et 19 organisations de la société civile de 5 pays de la CDAA – l'Angola, le Botswana, la République démocratique du Congo, l'Afrique du Sud et la Zambie – se sont rencontrés à Centurion, Pretoria, pour étudier et concrétiser des accords de partenariat et explorer d'éventuels domaines de collaboration nationale et régionale dans le cadre du programme 'Paix, Principe et Participation'.

« Nos pays regorgent de ressources naturelles, mais la majorité de nos peuples souffre de l'exploitation de ces ressources, au lieu d'en partager les bénéfices ».

Nous pensons qu'il est important que les habitants de l'Angola, du Botswana, de la RDC, de l'Afrique du Sud et de la Zambie aient réellement leur mot à dire sur la distribution des bénéfices que génèrent leurs ressources naturelles et qu'ils expriment clairement leur point de vue quant à l'impact négatif que peut avoir l'exploitation de ces ressources.

Chaque jour, la majorité des gens pour lesquels nous travaillons se voit confrontée aux problèmes suivants :

- Violation des droits de l'homme
- Manque de transparence
- Injustices dans le domaine de l'environnement, causant des dommages, de la pollution et des problèmes de santé
- Violation des droits du travail
- Exploitation illégale de ressources
- Evacuations forcées
- Dégradation des moyens de subsistance et destruction des économies locales
- Manque de retombées sur les économies locales
- Absence de tout cadre législatif adéquat et faiblesse des mécanismes d'application
- Manque de conformité aux normes existantes
- Comportement non durable

Au Sud comme au Nord, nous allons continuer ensemble à développer nos activités de façon à participer plus efficacement aux processus décisionnels des gouvernements, des entreprises et des organisations internationales (Union africaine, CDAA, UE, Banque mondiale, FMI). De cette façon, nous voulons établir l'égalité en matière de gouvernance, diminuer l'influence des entreprises sur cette gouvernance et assurer que les entreprises et les gouvernements soient tenus responsables des conséquences de leurs actes. Ensemble, nous voulons nous efforcer de réaliser les objectifs suivants :

- **Paix** : mettre fin aux conflits violents et mettre en place un environnement stable et compétent pour l'élimination de la pauvreté par un développement socio-économique équitable, équilibré et durable

- **Principes** : développer un ensemble de normes morales et/ou légales auxquelles les acteurs économiques doivent se conformer et dont ils peuvent être tenus responsables, permettant une paix durable et une justice sociale et économique.
- **Participation** : impliquer la société civile dans la discussion sur les effets des activités économiques sur les moyens de subsistance de la communauté et sur la distribution des revenus générés par l'exploitation de ressources naturelles. »

Signé par:

- Juventude Ecológica Angolana (JEA), Jubileu 2000, Mpalabanda , Rede Terra –**Angola**,
- The Botswana Council of Non Governmental Organisations – BOCONGO, Somarelang Tikologo, Botswana Mining Workers Union, -**Botswana**,
- CENADEP, OCEAN, ASADHO, NDS, - **République démocratique du Congo**,
- BeFSA CSR, Groundwork, The National Children's Rights Committee (NCRC), South Durban Community Environmental Alliance (SDCEA), Greater Rustenburg Community Foundation (GRCF), - **l'Afrique du Sud** ,
- Zambia Congress of Trade Unions, Development and Education Community Project (DECOP), Catholic Commission for Justice Development and Peace (CCJDP), - **Zambie**,
- The Netherlands institute for Southern Africa (NiZA), - **Les Pays-Bas**.

Paix, Principes et Participation

Responsabilité Sociale des Corporations et exploitations de ressources naturelles en Afrique australe

Le programme de renforcement économique du NiZA a pour but d'aider les organisations de la société civile des pays de la CDAA, entendant influencer et améliorer les politiques de développement socio-économique de leurs pays, à établir un équilibre social et économique.

Malgré les ressources naturelles dont regorgent les terres, les eaux et les forêts d'Afrique australe, la majorité de la population souffre de l'exploitation de ces ressources, au lieu d'en profiter. Le « Programme Paix, Principe et Participation : Responsabilité Sociale des Corporations et exploitations de ressources naturelles » (le programme PPP) a pour but d'accroître les capacités des organisations de la société civile d'Afrique australe à rendre plus efficace leur approche des problèmes liés à l'exploitation de ressources naturelles. De cette façon, le programme favorise un comportement social responsable de la part des corporations et l'implication des communautés dans ce secteur, en les aidant à participer plus efficacement aux processus décisionnels auxquels prennent part les gouvernements, les organisations internationales et les industries extractives opérant dans leur pays.

Dans le cadre plus large de la responsabilité sociale des corporations, ce programme met en avant trois concepts que nous estimons importants pour la réalisation de nos objectifs :

Paix

Le concept de « Paix » repose sur l'absence de conflits violents et sur une situation de stabilité et de gouvernance socio-économique assurant un environnement propice au développement durable et à la justice socio-économique. Les gouvernements et les entreprises ont un rôle important à jouer pour apporter et préserver la paix. Les pays de la CDAA doivent avoir la possibilité de définir et de protéger leur propre développement social et économique. L'importance de ces principes est mise en avant par des stratégies visant à mettre en place un cadre structurant la responsabilité morale et à remplacer l'absence de législation par des paramètres constructifs.

Principes

Les « Principes » sont des normes, règles et réglementations (volontaires ou imposées) auxquelles les entreprises doivent se conformer pour ne pas alimenter les conflits violents et pour contribuer à la justice socio-économique.

Participation

La société civile a un rôle important à jouer dans la surveillance de la conformité aux principes existants et de la mise en œuvre de ces mêmes principes, ainsi que dans le développement de nouveaux principes tant par les entreprises que par les gouvernements ; leur « participation » revêt une importance vitale.

Relier le Nord au Sud

Le Programme PPP s'inscrit de nombreuses façons dans la logique des activités que déploie le NiZA au Nord dans le domaine de l'injustice économique et de l'exploitation illégale de ressources. Le NiZA a acquis une expérience et des connaissances conséquentes grâce à la campagne Transactions Fatales.¹ Cette campagne internationale a pour but de faire prendre conscience au Nord comme au Sud de la relation cruciale existant entre le commerce des ressources naturelles en Afrique et la continuation et l'intensification des violations des droits de l'homme et des luttes armées.

L'efficacité des activités menées dans le cadre de la campagne Transactions Fatales du NiZA peut être améliorée si ces activités bénéficient d'un apport venant du Sud. Le Programme PPP permet d'établir entre le NiZA et des organisations du Sud une coopération structurelle axée sur les (mauvais) comportements des entreprises et sur les conséquences de l'exploitation de ressources naturelles. En collaborant étroitement à cette campagne et en échangeant des informations ou du matériel de campagne, ces organisations pourront élargir leur influence dans la région de la CDAA. De la même façon, la campagne Transactions Fatales renforcera ainsi sa crédibilité et son influence aux yeux des consommateurs, des entreprises et des gouvernements du Nord. L'expérience découlant de la campagne Transactions Fatales sera partagée avec de futures organisations PPP partenaires afin d'accroître leurs capacités à mener des campagnes. De la même manière, l'expérience des partenaires permettra d'améliorer la campagne.

Pourquoi ?

Le Programme PPP estime que les ressources naturelles doivent contribuer à un développement socio-économique équitable et durable en Afrique australe, au lieu de financer la guerre et l'inégalité.

Durant ces quatre prochaines années – à compter du 1er janvier 2005 –, le Programme PPP s'efforcera d'accroître les capacités d'un groupe d'organisations d'Angola, du Botswana, de la RDC, d'Afrique du Sud et de Zambie partageant la même philosophie. Cet appui leur permettra de participer plus efficacement aux processus décisionnels auxquels prennent part les gouvernements, les organisations internationales et les industries extractives opérant dans leur pays. Elles recevront un appui adéquat afin de développer leurs capacités à établir des relations, à faire du lobbying et à déployer des activités de surveillance et de conseil dans tous les aspects touchant à la responsabilité sociale des corporations et aux conséquences de l'exploitation des ressources (individuelle, nationale et régionale).

Où ?

Durant les 4 premières années, le Programme PPP se concentrera sur l'Angola, le Botswana, la République démocratique du Congo, l'Afrique du Sud et la Zambie. En terme de ressources naturelles, ces pays figurent parmi les plus riches du continent africain. Pourtant, l'exploitation de pétrole, d'or, de bois et de diamants y constitue rarement un moteur de croissance et de stabilité socio-économique. Au contraire, la présence de ces ressources

¹ www.niza.nl/fataltransactions

naturelles contribue souvent à l'inégalité, à l'instabilité, au manque de transparence et aux conflits.

Beaucoup d'acteurs sont impliqués dans les conséquences de l'exploitation de ressources naturelles dans ces pays. Une partie se compose de gouvernements nationaux, de groupes rebelles, de pays voisins, d'organisations multilatérales telles que la Banque mondiale, de puissances internationales comme les gouvernements des USA et de la Grande-Bretagne, d'énormes multinationales et de petites entreprises douteuses (locales), qui n'ont de compte à rendre à personne. Un autre groupe, tout aussi diversifié, s'articule autour d'acteurs préconisant une attitude plus responsable de la part des industries extractives, tels que les Nations Unies, des réseaux internationaux d'action de représentation, des syndicats de mineurs locaux, des groupes luttant pour la protection de l'environnement, des instituts de recherches, des sociétés de conseil et d'organisations de base.

NiZA a choisi de travailler avec un groupe spécifique d'organisations locales ayant le potentiel et la volonté de faire entendre leur voix, représentative de leur circonscription et axées sur les problématiques sociales et de développement relatives à la responsabilité sociale des corporations et à l'exploitation de ressources naturelles.

Diverses organisations au sein des cinq pays en question s'occupent des différents aspects liés à la responsabilité sociale des corporations et/ou à l'exploitation de ressources naturelles. Parmi ces différents aspects, citons les diamants originaires de zones en conflit, les recommandations de l'OCDE, la transparence, l'environnement et/ou les droits fonciers. Le Programme PPP du NiZA se distingue par l'accent spécifique qu'il met sur l'accroissement des capacités des organisations locales. Cette politique permet d'envisager une coopération structurelle avec des organisations de la société civile au sein d'un réseau régional transfrontalier, axée sur une approche intégrée de la responsabilité sociale des corporations et de l'exploitation de ressources naturelles.

Qui ?

Dix-neuf organisations partenaires se joignent au Programme PPP du NiZA. Toutes ces organisations, dévouées et inspirées, partagent un intérêt commun – les conséquences de l'extraction de ressources naturelles – et déploient diverses activités dans ce domaine. Elles se caractérisent en outre par leur potentiel de lobbying et d'action de représentation, par le rôle qu'elles jouent dans l'établissement de relations et dans leur besoin d'élargir leurs capacités dans différents domaines et à différents niveaux.

Parmi ces organisations figurent des syndicats, des organisations ecclésiastiques, des mouvements pour la protection de l'environnement, des organisations communautaires et des mouvements pour les droits de l'homme.

Ces organisations se concentrent notamment sur l'exploitation illégale de ressources, sur la violation des droits de l'homme (par des entreprises), sur l'emploi et les droits du travail, sur la transparence, sur la destruction des moyens de subsistance, sur la justice en matière d'environnement et/ou sur les droits fonciers.

Comment ?

Le Programme PPP facilitera la mise en œuvre par les organisations participantes d'activités visant à accroître leurs capacités à participer (plus) efficacement aux processus décisionnels relatifs à l'exploitation de ressources naturelles et aux conséquences de cette exploitation.

Ces activités devront donner les résultats suivants :

- Les capacités organisationnelles internes sont renforcées par l'amélioration des compétences du personnel ainsi que des différents systèmes et structures contribuant au fonctionnement de l'organisation
- Le personnel dispose de davantage de compétences techniques dans le domaine de la responsabilité sociale des corporations et de l'exploitation de ressources naturelles
- Les organisations disposent de stratégies et de systèmes plus efficaces pour collecter et partager des informations sur la responsabilité sociale des corporations et de l'exploitation de ressources naturelles
- Les organisations participent plus fréquemment et efficacement à des réseaux nationaux et régionaux sur la responsabilité sociale des corporations et de l'exploitation de ressources naturelles
- Les organisations déploient des activités de partage d'informations, de lobbying et d'action de représentation avec tous les acteurs et toutes les parties prenantes dans le domaine de la responsabilité sociale des corporations et de l'exploitation de ressources naturelles
- Les organisations ont élargi leur rayon d'action au sein de leur circonscription par la divulgation d'informations, par la sensibilisation et par la mobilisation des communautés.

Les organisations et les activités qu'elles projettent ne fonctionnent pas en vase clos. Outre leurs activités spécifiques, les partenaires PPP ont également identifié des activités stratégiques nationales et régionales, axées tant sur l'accroissement des capacités que sur des stratégies communes de lobbying et d'action de représentation.

PPP Partenaire

Angola

- Jubileu 2000 Angola
- Juventude Ecológica Angolana (JEA)
- Mpalabanda
- Rede Terra.

Botswana

- The Botswana Council of Non Governmental Organisations (BOCONGO)
- Botswana Mining Workers Union (BMWU)
- Somarelang Tikologo (ST).

République démocratique du Congo

- Association Africaine de Droit de l'Homme / Katanga (ASADHO/Katanga)
- Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire (CENADEP)
- Nouvelle Dynamique Syndicale (NDS)
- Organisation Concertée des Ecologistes et Amis de la Nature (OCEAN).

l'Afrique du Sud

- Bench Marks Foundation of Southern Africa for Corporate Social Responsibility (BeFSA CSR)
- Greater Rustenburg Community Foundation (GRCF)
- Groundwork
- National Children's Rights Committee (NCRC)
- South Durban Community Environmental Alliance (SDCEA).

Zambie

- Catholic Commission for Justice Development and Peace (CCJDP)
- Development and Education Community Project (DECOP)
- Zambia Congress of Trade Unions (ZCTU).